



I LIMITES
 - Limite du Secteur Sauvegardé (dotted line)
 - Limite de zone réglementaire Usa et USb (dashed line)
 - Limite de sous secteur (dash-dot line)

II IMMEUBLES SOUMIS A LA LEGISLATION RELATIVE AUX MONUMENTS HISTORIQUES
II.1. Immeubles bâtis
 - Monument historique protégé en totalité (black square)
 - Protection(s) partielle(s) d'un bâtiment (star symbol)

II.2. Immeubles non bâtis (espaces libres)
 - Espace libre à dominante végétale protégé au titre des monuments historiques (green square)

III IMMEUBLES REGLEMENTES AU TITRE DU PSMV
III.1. Immeubles bâtis
 Immeuble ou partie d'immeuble à conserver au titre de son intérêt patrimonial

Type A - Construction dont la démolition, l'enlèvement ou altération sont interdits et la modification est soumise à des conditions spéciales
 Type B - Construction dont le réaménagement pouvant comporter des interventions sur la structure et/ou sur la répartition des volumes existants est autorisé sous conditions

Immeuble ou partie d'immeuble pouvant être conservé, amélioré ou démolé

Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

Modification (circle with dot)
 Surélévation (circle with vertical line)

III.2. Conditions particulières de constructibilité
 - Emprise de construction imposée (orange square)
 - Construction dont la démolition et l'emprise de reconstruction pourront être imposées (yellow and orange diagonal lines)
 - Emprise constructible maximale (orange square with dots)
 - Limite imposée d'implantation de construction (orange line)

III.3. Immeubles non bâtis (espaces libres)
 Espace protégé pour son intérêt patrimonial à conserver ou à restituer

Dominante minérale (pink diagonal lines)
 Dominante végétale (green diagonal lines)
 Espace boisé classé à conserver ou à créer (green square with dots)

III.3. Immeubles non bâtis (espaces libres)
 Vestiges archéologiques enfouis pouvant être conservés, améliorés ou enlevés après fouilles obligatoires dans le cadre d'une opération d'aménagement publique ou privée
 Vestiges archéologiques enfouis, connus ou supposés devant faire l'objet de fouilles obligatoires dans le cadre d'une opération d'aménagement publique ou privée (pink diagonal lines)

Périmètres de risques
 - PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) (light blue hatched area)
 - Zone submersible (blue hatched area)

Dispositions particulières
 - Perméabilité incendie à conserver ou à créer (orange dashed line)
 - Linéaire de diversité commerciale (pink dashed line)

Echelle 1/1 000

